

Réunion extraordinaire de l'ECOSOC sur les Innovations pour le développement des infrastructures et la promotion de l'industrialisation durable

Document thématique technique

1 Introduction

L'édition 2016 du Rapport économique sur l'Afrique souligne que la forte croissance économique observée au cours des dernières décennies ne s'est pas traduite par une transformation économique et sociale. La croissance de l'Afrique a été soutenue par l'amélioration de la gouvernance et de la gestion économique, l'augmentation de la demande intérieure (due notamment à la hausse des investissements privés dans les infrastructures et l'énergie) et la production et l'exportation de matières premières. Cette expérience a permis aux secteurs public et informel de l'économie d'être les principaux fournisseurs de possibilités d'emploi supplémentaires. La plupart des prévisions de croissance économique brossent un avenir sombre, sachant que le continent est confronté aux impacts de la crise économique mondiale.¹ Tandis que la trajectoire mondiale actuelle semble sombre, elle représente également une occasion pour l'Afrique de réinventer sa transformation structurelle économique. Cette dernière implique une réflexion novatrice sur l'industrialisation, loin d'une focalisation sur les matières premières, vers une trajectoire industrielle à plus forte valeur ajoutée qui soutient et adopte la croissance économique verte. L'industrie manufacturière et l'agriculture à valeur ajoutée, par exemple, soutiennent le développement durable à faible intensité de carbone et créent de nouvelles possibilités d'investissement. L'Afrique jouit d'un avantage concurrentiel et pourrait être un chef de file mondial en matière d'industrialisation verte et d'achat d'infrastructures vertes. Le continent possède des ingrédients verts en abondance : terre, eau, énergie et capital naturel. En outre, il a une population jeune et mieux éduquée ainsi qu'une classe moyenne émergente.

Ce document a pour objectif de présenter un processus permettant d'initier et de déclencher une stratégie d'industrialisation et d'infrastructure verte transformatrice en Afrique, tel qu'expliqué dans le Rapport économique sur l'Afrique 2016. Cela garantira que l'Afrique se diversifie de la dépendance des produits de base pour devenir un continent qui défend le développement économique à faible intensité de carbone compatible avec l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris tout en exploitant ses vastes ressources naturelles et d'autres potentiels.

2 Efforts actuels pour améliorer l'industrialisation et les infrastructures en Afrique

Le présent document reconnaît les nombreux efforts déployés aux niveaux national, régional et international, qui visent à renforcer l'industrialisation en Afrique. La Résolution des Nations unies sur la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA), l'Agenda 2063 de l'Afrique et les

¹ ECA (2016) : Rapport économique sur l'Afrique : Vers une industrialisation verte en Afrique. Unité de l'édition et de l'impression de la Commission économique pour l'Afrique, Addis Abeba.

Objectifs de développement durable (ODD) soulignent le rôle des infrastructures et de l'industrialisation dans la réalisation de leurs objectifs. L'industrialisation durable est considérée comme étant essentielle pour le maintien d'emplois décents, une meilleure productivité des ressources des pays et un revenu plus élevé, ainsi que pour une croissance et un développement durables. Parmi les exemples d'initiatives de haut niveau ciblant l'Afrique figurent le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA), le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA), le réseau routier transafricain (TAH), la Vision pour l'industrie minière en Afrique (VMA), l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (IAER), pour n'en citer que quelques-unes.

Le Plan d'action AIDA reconnaît qu'aucun pays ou qu'aucune région du monde n'a atteint la prospérité et une vie socio-économique décente pour ses citoyens sans le développement d'un secteur industriel solide. Il a établi sept leviers pour accélérer la croissance industrielle en Afrique. Le premier levier se concentre sur la promotion d'une gouvernance et de politiques industrielles solides comme condition préalable au succès de l'Afrique, et qui sont axées sur les dotations locales et sensibles à celles-ci. Le deuxième levier se concentre sur l'amélioration de la performance économique, la qualité des processus et des produits, ainsi que sur les capacités commerciales. Le troisième levier est axé sur la construction d'infrastructures dynamiques et d'énergies alternatives, ainsi que sur leur efficacité et leur gestion. Le quatrième levier met l'accent sur le développement des compétences dans des domaines clés de la croissance industrielle. Le cinquième levier est axé sur les systèmes d'innovation qui génèrent le savoir-faire nécessaire au développement industriel. Le sixième levier vise à créer une architecture financière favorable, constituée de sources internes et externes, pour investir dans des développements industriels clés. Le dernier levier est axé sur un cadre de développement durable qui garantit une industrialisation responsable.²

Le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PDIA) est un programme à l'échelle du continent visant à développer une vision appuyée par des politiques, des stratégies et des projets d'infrastructure régionaux et continentaux prioritaires dans le domaine des transports, de l'énergie, des eaux transfrontières et des TIC. Il reconnaît la faiblesse des infrastructures du continent, qui contribue à son faible niveau de productivité et à la faible contribution de l'industrie au PIB. Par exemple, le taux d'accès aux routes goudronnées en Afrique est de 34%, contre 50% dans le monde en développement, alors que les coûts de transport sont 100% plus élevés. Cette situation a des conséquences sur la circulation des biens et des personnes, et par conséquent la productivité. En Afrique, plus de 620 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité. La faiblesse des infrastructures devrait ralentir la croissance par habitant de 2% par an en Afrique.³ Pour combler l'écart en matière d'infrastructures avec d'autres parties du monde, l'Afrique devrait dépenser 93 milliards de dollars US par an en électricité, en eau, en routes et en technologies de l'information et de la communication.⁴

L'Initiative présidentielle des champions des infrastructures (PICI) du PIDA, qui capitalise sur le plaidoyer politique pour accélérer la mise en œuvre des projets d'infrastructures sous-régionales et régionales prioritaires en Afrique, contribue déjà à faire face aux déficits d'infrastructure en Afrique. Par exemple,

² http://pages.au.int/sites/default/files/Implementation%20Strategy%20%28Final%29_0.pdf

³ The Programme for Infrastructure Development in Africa (PIDA); Transforming Africa through Modern Infrastructure: "Closing the Infrastructure Gap Vital for Africa's Transformation" p. 2

⁴ World Bank, Africa's Infrastructure: A Time for Transformation (Washington D.C., 2009). Disponible à l'adresse (en anglais) : http://siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/aicd_overview_english_no-embargo.pdf

le lien de la fibre optique de l'Algérie au Nigéria via le Niger améliorera la qualité et réduira le coût des télécommunications et de l'accès à Internet dans les trois pays et l'ensemble des 9 projets PICI devraient contribuer de manière significative à l'intégration régionale et à la transformation économique de l'Afrique.

Le réseau autoroutier transafricain comprend des projets routiers transcontinentaux en Afrique qui relient les capitales du continent. Il permettra d'améliorer les liens commerciaux et de réduire la pauvreté grâce au développement des infrastructures routières et à la gestion des corridors commerciaux routiers. La longueur totale des neuf autoroutes du réseau est de 56 683 km (35 221 miles). Selon les données actuelles, seulement 21% du réseau autoroutier transafricain sont manquants et 79% ont été achevés. Jusqu'à présent, la longueur totale du réseau routier de l'Afrique est d'environ 2,8 millions de km. La longueur de la couverture du réseau a augmenté de 21,9% entre 2006 et 2015. Toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique centrale, ont enregistré des hausses supérieures à 20% entre 2006 et 2015.

L'objectif de la Vision pour l'industrie minière en Afrique (VMA) est de créer une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales pour soutenir une croissance durable et un développement socio-économique à large assise. Elle ne se limite pas à l'exploitation minière, mais accorde également la priorité au développement inclusif et durable, sachant qu'elle cherche à utiliser le secteur des ressources naturelles de l'Afrique pour transformer la voie du développement économique et social du continent. Plusieurs pays africains utilisent actuellement la VMA pour réformer leurs propres politiques minières, leurs cadres juridiques et réglementaires (par exemple, le Mozambique, l'Éthiopie, le Lesotho et la Tanzanie), ainsi que les Communautés économiques régionales (CER) pour harmoniser leurs stratégies de politique minière.⁵

En 2015, la Banque africaine de développement a lancé cinq domaines prioritaires sur lesquels la Banque se concentrera pour faire avancer l'agenda transformateur de l'Afrique au cours des dix prochaines années.⁶ Ces « cinq priorités » sont : l'accès universel à une énergie abordable et fiable ; (b) l'ouverture du potentiel agricole par des investissements majeurs dans le secteur ; (c) l'investissement de 3,5 milliards de dollars US par an par le biais de financements directs et de leviers pour mettre en œuvre des programmes phares d'industrialisation ; c) l'amélioration de l'intégration visant à faciliter la circulation des personnes, des biens, des services et des investissements ; et e) l'augmentation des investissements dans le renforcement des compétences.

En octobre 2016, la Troisième Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat 3) à Quito, en Équateur, a lancé un Nouvel agenda urbain (NAU) - décrivant les éléments clés du développement urbain durable. En 2030, la population urbaine mondiale devrait presque doubler.⁷ La demande de services et de produits agricoles provenant des centres urbains du monde devrait augmenter et peser sur les ressources naturelles nécessaires pour répondre à ces besoins. Le NAU met l'accent sur le développement d'institutions territoriales plus fortes pour diriger et gérer durablement les ressources dans les zones urbaines et rurales. Il place également l'accent sur la connectivité et l'intégration des zones urbaines vers les zones rurales en améliorant les réseaux de

⁵ <http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2013/05/5.-Antonio-Pedro.pdf>

⁶ <http://www.afdb.org/en/news-and-events/article/african-development-bank-accelerates-pace-with-high-5-priorities-15879/>

⁷ <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/trends/Population2030.pdf>

transport et de mobilité, les réseaux de technologie et de communication et les autres mécanismes de planification / politiques, y compris le développement durable et la gestion des chaînes de valeur / d'approvisionnement rurales vers les chaînes urbaines. Il est clairement reconnu que le rural ne peut pas exister sans l'urbain et vice versa.

Le programme de l'IAER a été lancé officiellement pendant la COP21. Cette initiative reconnaît que même si l'Afrique n'est pas un grand émetteur de gaz à effet de serre (GES), ses besoins énergétiques augmenteront, et une combinaison de progrès technologique rapide et de baisse des coûts feront de l'énergie renouvelable l'option la plus judicieuse. L'IAER démontrera comment des stratégies de développement à faible et à zéro carbone peuvent être atteintes dans les pays africains grâce au financement climatique et aux moyens de mise en œuvre conformément aux principes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. L'IAER aidera les pays africains à passer à des systèmes d'énergies renouvelables qui soutiennent leurs stratégies de développement à faibles émissions de carbone tout en améliorant la sécurité économique et énergétique.

Par conséquent, tout effort actuel ou futur visant à améliorer l'industrialisation résistante au climat devrait prendre en considération toutes ces initiatives et les compléter. C'est la raison pour laquelle cet article se concentre sur l'industrialisation verte en Afrique, y compris le lien entre l'industrialisation et les infrastructures, comme le bastion de la transformation économique africaine. Le document traite également de la croissance du secteur privé africain, en tant que champion des investissements dans les infrastructures et l'industrialisation durable.

3 Principaux enjeux sous-jacents de l'industrialisation et du développement des infrastructures en Afrique

Afin de faciliter les développements des infrastructures et de l'industrie, l'Afrique ainsi que les pays en situation particulière ont besoin d'investissements à grande échelle, provenant de sources multiples, y compris la mobilisation de l'investissement national. Cependant, certaines questions doivent être traitées comme condition préalable à un processus d'industrialisation durable. Ci-dessous sont présentées les principales questions, qui s'appliquent à différentes industries et à différents types d'infrastructures en Afrique.

3.1 Mobiliser les capitaux privés nationaux et améliorer la solvabilité des institutions en Afrique

Pour que l'Afrique puisse s'engager dans un programme de transformation structurelle, la nécessité de mobiliser les ressources nationales doit être mise en exergue. La promotion des bourses nationales / régionales pourrait être un moyen pertinent de mettre de l'argent à la disposition des Africains. Ces bourses doivent toutefois être encouragées de manière à attirer les sources de financement potentielles représentées par les économies réalisées par la majorité de la population africaine qui est exclue des systèmes financiers conventionnels en raison du manque de culture financière et d'autres facteurs. Au niveau régional, il est également crucial d'accroître les flux financiers transfrontaliers de la Diaspora africaine qui demeure une source constante de financement pour le développement du continent. Les initiatives visant à améliorer l'utilisation des circuits de transfert de fonds, réduisant les coûts associés et mobilisant les fonds à des fins d'investissement, peuvent contribuer à canaliser les financements de la Diaspora dans la transformation structurelle de l'Afrique. Au niveau national, les flux nationaux de

transferts urbains vers les zones rurales offrent des possibilités de financement pour le développement de l'environnement rural.

La résolution de ces problèmes nécessiterait un environnement réglementaire et politique favorisant la promotion des marchés financiers nationaux. Les interventions doivent également cibler la mobilisation des capitaux privés nationaux en Afrique pour financer les initiatives agricoles (en particulier aux niveaux méso et micro pour accroître la résilience des petites et moyennes communautés agricoles et pour des mettre en œuvre des stratégies coordonnées de décentralisation dans la planification et la gestion du développement rural). Il est nécessaire de relier les communautés et les institutions agricoles rurales aux centres des capitaux financiers urbains. Il peut s'agir de l'utilisation de mécanismes tels que le transport, des plateformes de financement direct accessibles, efficaces et équitables, l'utilisation de systèmes de paiement mobiles innovants, des infrastructures mobiles de microcrédit et de microfinance, et des solutions d'information mobile à faible coût (accès aux données de prévisions climatiques et météorologiques, données sur les matières premières et les marchés) qui aideront les agriculteurs à prendre de meilleures décisions.

La mobilisation des ressources en Afrique nécessitera également une amélioration de la solvabilité des institutions africaines. L'échelle nécessaire des innovations, du développement des infrastructures et de l'industrialisation en Afrique nécessite des niveaux d'investissement de plusieurs milliards de dollars américains provenant d'une combinaison de partenaires et d'organisations nationales et internationales ainsi que du secteur privé. Pourtant, de nombreux pays africains et leurs institutions ne sont pas solvables, et leur économie politique peut s'avérer erratique et instable. Les investissements étrangers directs, par exemple dans le secteur de l'énergie en Afrique, ont été lents et insuffisants, car de nombreuses entreprises énergétiques publiques ne sont pas solvables. Par conséquent, la solvabilité doit être traitée à travers l'Afrique afin que le continent puisse attirer des fonds d'investissement suffisants pour le développement de ses infrastructures et son industrialisation.

3.2 Une industrialisation intelligente pour un développement durable

Le secteur industriel pourrait contribuer à la prospérité et à l'emploi en Afrique, grâce à des solutions durables aux défis sociétaux - à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Le secteur industriel mondial subit actuellement une transformation structurelle liée à la mondialisation, à la numérisation et à la transition vers une économie verte et une utilisation rationnelle des ressources.

Une production industrielle innovante et durable est connectée numériquement, flexible, efficace en termes de ressources et respectueuse de l'environnement, et fournit les conditions de travail attrayantes. Cette industrie intelligente est à l'avant-garde de la transformation numérique, possède un haut niveau d'automatisation, et est bien équipée pour répondre aux exigences complexes des clients et de nouveaux modèles de la demande. Elle rivalise en utilisant une production et des produits avancés qui ont un important contenu de connaissances, où la frontière entre les biens et les services est floue et où de grands volumes de données créent de nouveaux atouts tant pour le client que pour le fournisseur. La stratégie pour une nouvelle industrialisation consiste à contribuer à la création des meilleures conditions possibles pour que le secteur industriel et les entreprises de services industriels puissent devenir plus compétitifs, plus durables et plus productifs. Les investissements industriels doivent soutenir le développement, la protection et l'implantation de ces technologies au niveau national dans

les centres urbains africains, et les interventions doivent permettre le passage de la technologie des centres urbains vers les zones rurales.

Cela nécessite donc des niveaux élevés de coordination et de cohérence politique entre les secteurs (connexes) et les milieux urbains-ruraux. Par exemple, la coordination entre les politiques commerciales, le développement industriel et le développement des infrastructures sectorielles devient essentielle. Pour que l'Afrique atteigne ses objectifs industriels transformateurs, elle doit avoir des idées novatrices sur la manière de mettre en œuvre un processus de fabrication intelligent, harmonisé entre les différents secteurs.

3.3 L'innovation dans les choix d'infrastructures vertes

Le développement industriel à faible teneur en carbone ou sans carbone est une des caractéristiques de l'attention mondiale, y compris en Afrique. Le continent ne peut pas poursuivre son développement industriel d'une manière identique à celle des pays industrialisés. Les niveaux d'empreinte carbone déterminent actuellement les investissements industriels et la finance internationale. Les processus industriels émettant du carbone sont découragés et progressivement éliminés. Il existe un consensus mondial, signé par l'Accord de Paris, selon lequel les pays doivent prendre conscience des niveaux d'émissions dans leurs industries productives. Par conséquent, l'adoption et les investissements dans les infrastructures « vertes » peuvent conduire de manière significative l'Afrique vers un processus industriel à faible teneur en carbone, mais à fort impact. Le continent, par exemple, est riche en ressources éprouvées en énergie renouvelable, notamment l'énergie hydraulique, solaire, géothermique, éolienne et la biomasse, ainsi que d'autres énergies à faible teneur en carbone, comme le gaz naturel. L'exploitation durable de ces énergies renouvelables pourrait donner lieu à des infrastructures d'énergie verte.

Afin d'attirer les investisseurs privés en Afrique et dans des pays dans des situations similaires dans d'autres régions, les projets d'énergie durable doivent être économiquement et financièrement viables. En plus de l'accès au capital, l'existence de compétences techniques et d'autres compétences est également cruciale. Les réformes sectorielles ont été indispensables pour créer un environnement favorable aux investissements privés dans l'énergie durable. Les règles et la réglementation doivent être claires et prévisibles pour permettre les investissements privés. En outre, un leadership national fort, ainsi que des partenariats renforcés entre toutes les parties prenantes sont importants. La collaboration régionale en matière de production d'énergie, de commerce et de transport peut également contribuer à accroître l'efficacité de la production d'énergie et à réduire les coûts.⁸

Il existe de bons exemples de développement des infrastructures vertes à travers l'Afrique. Il s'agit notamment de l'industrie nationale de la production propre et de l'industrie du cuir en Ouganda, de l'industrialisation agro-industrielle au Nigeria, du développement moderne des biocarburants au Malawi, de l'énergie solaire en Afrique du Nord et en Afrique du Sud. L'expérience remarquable du

⁸ Ces résultats sont issus de plusieurs réunions sur l'énergie durable, organisées par l'OHRLLS en 2016 : Réunion régionale sur le financement de l'énergie durable pour les PMA africains qui s'est tenue à Dar-es-Salaam (Tanzanie) du 5 au 6 décembre 2016, voir : <http://unohrlls.org/event/energy-ldc-meeting/> and Accélération de l'énergie durable pour tous dans les pays en développement sans littoral par le biais de partenariats innovants, les 24 et 25 octobre 2016 à Vienne (Autriche), voir : <http://unohrlls.org/event/high-level-seminar-accelerating-sustainable-energy-landlocked-developing-countries-innovative-partnerships/>

Kenya en matière de diversification innovante des sources d'énergie en tant que localisation spatiale des efforts d'industrialisation pourrait apporter des enseignements précieux. Les centres urbains sont des sources essentielles de capitaux nécessaires à ces investissements d'infrastructures.

Il est nécessaire de démentir le mythe selon lequel : a) les investissements dans les infrastructures vertes coûtent cher aux pays africains ; et (b) ces infrastructures sont d'une qualité énergétique supérieure à celle des infrastructures classiques. Au contraire, les coûts des biens et services d'infrastructure verte ont diminué pendant un certain nombre d'années et sont très compétitifs.

3.4 L'intégration régionale pour stimuler l'industrialisation en Afrique

Les chaînes de valeur de nombreux processus industriels en Afrique traversent les pays et leurs bénéfices peuvent être optimisés, à condition qu'ils soient poursuivis à l'échelle régionale. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA) montre que la poursuite du développement des infrastructures à l'échelle régionale n'est pas seulement rentable, mais constitue la base de la transformation des infrastructures continentales pour faciliter l'ouverture de nouveaux marchés, ainsi que le commerce intra-africain. L'intégration régionale relie l'Afrique, créant des marchés homogènes pour ses biens et services industriels. L'amélioration des voies navigables et des réseaux ferroviaires assurera un développement des infrastructures « vertes », sachant que ces modes de transport ont moins d'empreinte carbone que les autres modes de transport. Ils sont également généralement moins chers pour transporter les marchandises entre les pays. La baisse des coûts de transport permettra d'assurer que les marchandises transportées sont abordables pour de nombreux consommateurs africains.

3.5 Croissance et développement des PME pour la transformation structurelle des économies africaines

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont essentielles pour une transformation économique inclusive en Afrique, mais les politiques sont moins axées sur le développement de ce secteur. Le fait d'apporter une assistance efficace au secteur des PME en Afrique, en particulier dans le secteur manufacturier, pourrait assurer des avantages concernant la création d'emplois pour sa population jeune. Cela pourrait également augmenter l'enrichissement des produits locaux, réduire les coûts de production et entraîner une augmentation de la classe moyenne. La majorité des PME et des start-up sont créées et implantées dans des centres urbains, et dirigés principalement par des jeunes. Les espaces urbains doivent donc être conçus de manière à soutenir les PME et les start-up.

Être une PME ne doit pas être un état permanent mais un processus vers la croissance de l'entreprise. Avec un soutien adapté, de nombreuses PME pourraient se développer en grandes entreprises participant de manière croissante à l'économie. Toutefois, les conditions doivent être facilitées pour que les PME puissent entrer sur les principaux marchés industriels ou officiels plutôt que d'être submergées, comme cela est actuellement le cas. En Afrique, le développement des PME est souvent associé à « l'économie informelle », qui doit être traitée séparément de l'économie formelle. Cela crée une situation dans laquelle les PME « informelles » sont exclues de l'économie formelle et jouent un moindre rôle dans les processus industriels des pays.

4 Appuyer le développement des infrastructures et l'industrialisation durable

Afin de parvenir à une industrialisation complète, résistante au climat et inclusive, soutenue par des infrastructures vertes, il est important de se concentrer sur trois niveaux. Le premier niveau représente le développement des industriels africains (ou du secteur privé), en soutenant principalement la transition des PME vers des grandes industries (voir la section 3.5) et en les intégrant dans l'économie formelle. Ceci, à son tour, augmenterait le secteur privé africain en tant que bastion pour l'industrialisation, ainsi que les investissements nationaux (section 3.1). Le deuxième niveau consiste à mettre l'accent sur la maximisation de la chaîne de valeur, en reliant la production entre les secteurs, et en exploitant les « fruits mûrs » dans les infrastructures et le développement industriel, tels que les systèmes d'énergies renouvelables alternatives et l'industrialisation intelligente (Sections 3.2 et 3.3). Ceux-ci pourraient être atteints grâce à une coopération régionale et interrégionale renforcée (Sud-Sud) en matière d'infrastructures, d'industrialisation et de commerce, en tant que troisième axe d'attention (Section 3.4).

4.1 Soutenir le secteur privé africain

La promotion d'une industrialisation durable en Afrique doit répondre aux exigences des PME qui constituent l'épine dorsale du secteur privé sur le continent. En effet, une base suffisamment importante d'entrepreneurs locaux est un élément clé de la capacité nationale du pays à industrialiser, à stimuler la concurrence, à améliorer l'efficacité et à transformer son économie. Le secteur privé possède également un fort potentiel pour créer des emplois pour les populations locales, la majorité de ces activités étant générées en milieu urbain. La réalisation de ces objectifs nécessiterait un certain nombre d'actions.

Premièrement, sur la base du dialogue avec le secteur privé, il est essentiel d'identifier les industries qui offrent le plus grand potentiel de croissance pour les PME, en tenant compte des dotations nationales (par exemple, les infrastructures, y compris les technologies et les compétences).

Deuxièmement, les politiques industrielles qui sont cohérentes avec les politiques commerciales favorisant la valeur ajoutée sont essentielles. Ces politiques industrielles pourraient inclure un « protectionnisme intelligent », à partir duquel les secteurs industriels émergents peuvent développer la productivité grâce à l'apprentissage par la pratique, la mise à niveau technologique, le soutien des entreprises de pointe et la réduction des droits de douane sur les intrants importés, ainsi que la réduction des obstacles aux importations des services représentant les intrants du secteur industriel. Les politiques industrielles doivent également prêter attention au développement des services aux producteurs, tels que la conception, le marketing et la conception des marques qui font la promotion d'une marque « Fabriqué en Afrique ». Par exemple, plus des deux tiers de l'huile d'olive tunisienne est exportée en vrac vers des marchés étrangers, tels que l'Espagne et l'Italie, où elle est mélangée avec de l'huile locale avant d'être mise en bouteille et commercialisée comme un produit de ces pays. Cette situation empêche les producteurs d'huile d'olive tunisiens d'obtenir un prix plus élevé que si davantage d'huile produite localement était mise en bouteille dans le pays avant d'être exportée. Pour y parvenir, des investissements sont nécessaires pour promouvoir des produits de marque « Fabriqués en Tunisie » (huile d'olive en bouteille). Cela nécessitera également le renforcement des réglementations, des lois et des institutions régionales en matière de propriété intellectuelle, ainsi que la création de protections

concernant les achats, et la recherche de moyens novateurs permettant aux producteurs de surveiller efficacement la conformité.

Troisièmement, dans le contexte de la mondialisation avec la montée des chaînes de valeur mondiales contrôlées par les sociétés transnationales,⁹ il est essentiel de créer des conditions de concurrence équitables pour les acteurs, notamment en aidant les PME à rivaliser avec les grands acteurs. En règle générale, cela impliquerait d'appliquer et de renforcer le droit de la concurrence dans les pays africains de manière à limiter ou à empêcher le pouvoir commercial potentiel des sociétés transnationales fortement intégrées. Cela est tout aussi important que de répondre aux besoins élevés en coûts financiers et en compétences des PME.

4.2 Optimisation de la chaîne de valeur et coopération régionale

Une stratégie pour l'industrialisation africaine doit commencer par mettre l'accent sur les avantages des marchés régionaux grâce à l'accroissement des échanges commerciaux, en plaçant l'accent sur les produits agro-transformés et la valeur ajoutée dans son secteur minier. Par exemple, la transformation du volume d'exportation de minerai du continent de seulement 5% avant exportation pourrait créer 5 millions d'emplois par an. En outre, les pays africains dépensent près de 30 milliards de dollars par an pour importer des aliments transformés.¹⁰ Cette tendance peut être inversée grâce à une transformation agroalimentaire à valeur ajoutée qui contribuerait à créer d'innombrables emplois, en particulier pour la population croissante de jeunes.

Les marchés régionaux et continentaux sont susceptibles de servir de moteurs de la transformation structurelle de l'Afrique par l'industrialisation. En effet, la forte population du continent et sa classe moyenne en croissance stimulent la demande de biens. À l'heure actuelle, la plupart de ces produits sont importés de l'extérieur de l'Afrique en raison de la valeur ajoutée relativement faible sur l'ensemble du continent ; la valeur ajoutée étrangère intra-régionale africaine (VA) est inférieure à 10%. En comparaison, la VA asiatique intra-régionale est bien au-dessus de 35%.¹¹ Cependant, les initiatives en cours, y compris les négociations pour une Zone de libre-échange continentale et la mise en œuvre du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, pourraient contribuer à accroître les échanges commerciaux entre les pays africains. Pour cela, les infrastructures, en particulier les infrastructures de transport, y compris les ports et les corridors, les réseaux routiers et aériens doivent être développés de manière adaptée.

Pour que l'Afrique réussisse sa transformation structurelle, l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire ne saurait être surestimée. Cette forme de coopération est reconnue comme un facteur inestimable de développement inclusif et durable, notamment en vue de la réalisation des ODD dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Les économies africaines sont de plus en plus engagées dans la coopération Sud-Sud, en particulier avec les économies émergentes comme la Chine, l'Inde, le Brésil et les pays arabes, à travers les voyages, les flux financiers, les échanges technologiques, l'apprentissage mutuel et le partage des connaissances. Ces nouvelles formes de coopération sont

⁹ UNECA (2015). Rapport économique sur l'Afrique 2016 L'industrialisation par le commerce Nations unies - Addis Abeba.

¹⁰ UNECA (2016) Rapport économique sur l'Afrique 2016 : Vers une industrialisation verte en Afrique.

¹¹ UNECA (2015). Rapport économique sur l'Afrique 2016 L'industrialisation par le commerce Nations unies - Addis Abeba.

devenues une source de plus en plus importante d'aide au développement et de coopération technique pour l'Afrique. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, un soutien important est fourni au continent pour tirer parti de son avantage comparatif afin de s'engager dans une nouvelle voie de transformation économique et de développement durable.

Certaines initiatives en cours sont « *L'industrialisation et la création d'emplois pour l'Afrique* » visant à faire de l'Afrique le prochain carrefour manufacturier pour les marchés mondiaux en l'aidant à saisir l'opportunité d'industrialisation découlant de la délocalisation de la production légère en Chine et dans d'autres économies émergentes ;¹² le programme « *Acheter aux Africains pour l'Afrique* » (PAA), une initiative conjointe de cinq pays africains (l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique, le Niger et le Sénégal) et des partenaires du développement, notamment le Brésil, le Royaume-Uni et des organisations internationales (FAO, PAM) pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création de revenus pour les agriculteurs et les communautés vulnérables des pays africains.¹³

Cependant, pour que toutes ces initiatives et d'autres soient partagées et reproduites avec succès pour atteindre leurs objectifs escomptés de transformer les économies africaines vers une croissance et un développement plus durables, il est nécessaire de remédier aux lacunes en matière de données et de politiques, qui limitent souvent la compréhension et l'évaluation de la coopération Sud-Sud. Il est également indispensable, pendant la conception de projets relevant de tels cadres de coopération, d'examiner l'intérêt des pays bénéficiaires.

4.3 Mobilisation des ressources

Améliorer la gestion des ressources nationales en Afrique n'est pas un exercice facile. Les gouvernements doivent s'engager à passer à l'action dans un large éventail de domaines, y compris une révision ciblée des cadres fiscaux et des politiques budgétaires, ainsi que le renforcement et l'approfondissement des marchés financiers afin de mieux répondre aux besoins des particuliers et des entreprises privées. Les centres urbains sont les lieux où le capital financier, social et intellectuel et les ressources tendent à s'agglomérer. Par conséquent, des stratégies d'urbanisation sont nécessaires dans les efforts de mobilisation des ressources nationales. À cette fin, la mobilisation des ressources nationales peut être réalisée de plusieurs façons.

- Grâce aux recettes publiques nationales. En 2012, les recettes nationales de l'Afrique ont atteint 520 milliards de dollars US par rapport à moins de 50 milliards de dollars US d'aide étrangère reçue. Les PMA ont encore besoin d'APD mais sa qualité doit être améliorée et elle doit être davantage utilisée pour améliorer la disponibilité des autres ressources.
- Grâce aux marchés financiers. La capitalisation boursière en Afrique est passée de 300 milliards de dollars US en 1996 à 1,2 billions de dollars US en 2007.
- Grâce à des fonds de pension, qui peuvent fournir un financement fiable pour des projets de développement à long terme qui auraient autrement rencontrés des difficultés pour attirer des investissements appropriés.

¹² Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) (2016). Good practices in South –South and Triangular Cooperation for Sustainable Development. Disponible à l'adresse (en anglais).

<http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/e-library%20docs/Good%20Practices%20in%20South-South%20and%20Triangular%20Cooperation%20for%20Sustainable%20Development.pdf>

¹³ Source : <http://paa-africa.org/about/general-information-2/>

- Grâce à des fonds souverains. Plus de 10 pays africains possèdent d'ores et déjà des fonds souverains, dont l'Algérie, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Ghana, la Libye, le Nigéria, le Soudan et Sao Tomé-et-Principe.
- Grâce à des transferts de fonds, qui ont quadruplé entre 1990 et 2010, atteignant près de 40 milliards de dollars US en 2010 et 62 milliards de dollars US d'ici 2012.
- Grâce aux obligations de la diaspora, comme dans le cas de l'Éthiopie, qui a généré 400 millions de dollars US pour financer un projet hydroélectrique de grande envergure.
- Grâce à des partenariats public-privé. Les investissements des PPP dans les pays en développement dans différents secteurs - eau, énergie, télécommunications et transport - sont passés d'environ 30 milliards de dollars US en 1995 à 140 milliards de dollars US en 2009.

5 Conclusion

Afin de réussir l'industrialisation, l'Afrique ainsi que les pays en situation particulière, ont besoin d'infrastructures de soutien qui permettent aux entreprises de fonctionner à un coût compétitif grâce à des moyens de transport efficaces, des télécommunications rapides et une électricité fiable, entre autres facteurs. L'écart dans les infrastructures africaines augmente considérablement les coûts de production : le transport des biens et des personnes à travers le continent prend plus de temps et reste plus compliqué que partout ailleurs dans le monde.

Des infrastructures et des services durables dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau, de l'assainissement et des technologies de l'information et de la communication pour les zones urbaines et rurales sont des outils essentiels pour que l'intégration et la transformation régionales du continent africain en faveur du développement durable ne laisse personne à la traîne. Le modèle de développement du continent, l'Agenda 2063, souligne la nécessité d'une « infrastructure d'intégration de classe mondiale qui traverse le continent », une condition essentielle pour atteindre l'objectif de développement d'une Afrique pacifique et prospère.

Il est donc important que des idées et des actions novatrices soient développées sur la manière d'atteindre la vision africaine d'une industrialisation durable, qui non seulement apportera des biens et des services, mais sera pleinement inclusive et appartiendra aux Africains, tout en répondant aux préoccupations sur le changement climatique.